



DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE
CHARTRES

CANTON
DE
CHARTRES NORD-EST

Autorisation de filmer, photographier Exploiter et diffuser l'image

Dans le cadre du Règlement Général des Protections des Données, le RGPD veuillez nous retourner ce document complété et signé.

Nom(s) et prénom(s) de l'enfant :

Je (nous) soussigné(s) noms et prénoms des représentants légaux

domicilié(s) au adresse

autorise(sons)

n'autorise(sons) pas

l'école Daniel Alix, la Mairie et le Comité des Fêtes de Coltainville

à filmer, photographier et diffuser sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant mineur

sur le site de la commune et sa page Facebook

sur le bulletin communal annuel

dans le cadre des activités organisées par l'école Daniel Alix, la Mairie et le Comité des Fêtes du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à :, le

Signature des représentants légaux précédés de la mention « Lu et approuvé »